

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 904

présenté par

M. Pajot, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et Mme Le Pen

-----

**ARTICLE 4**

Supprimer l'alinéa 28.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Compte tenu du nombre d'étudiants français en médecine et de leur fort potentiel, il n'est pas opportun d'étendre le dispositif du contrat d'engagement de service public aux praticiens à diplômes étrangers hors Union Européenne (PADHUE).